

ARRIVE ARRIVE SAS rappelle Petite Dinde



- Noms des modèles ou références concernés : **Petite Dinde**
- Marque : **SANS MARQUE**
- GTIN 3266980119324 Lot 053361278070 Date limite de consommation 04/01/2024
- Conditionnements : **Barquette**
- Date début/fin de commercialisation : **du 29/12/2023 au 04/01/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 85.215.001 CE**
- Zone géographique de vente : **Leclerc La Roche sur Yon Sud**
- Distributeurs : **Leclerc**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **détection de Listeria monocytogenes sur le produit en dépassement du seuil réglementaire**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 27 janvier 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0251442353**
- Informations complémentaires publiques : **/**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre